

Annexe

Etude de circulation

1 - Préambule

L'objet de cette annexe est d'estimer les flux VL et PL qui seront générés par le projet de parc d'activité Sud Aéroville et d'appréhender l'impact sur la voirie actuelle.

2 - Estimation des flux actuels et futurs

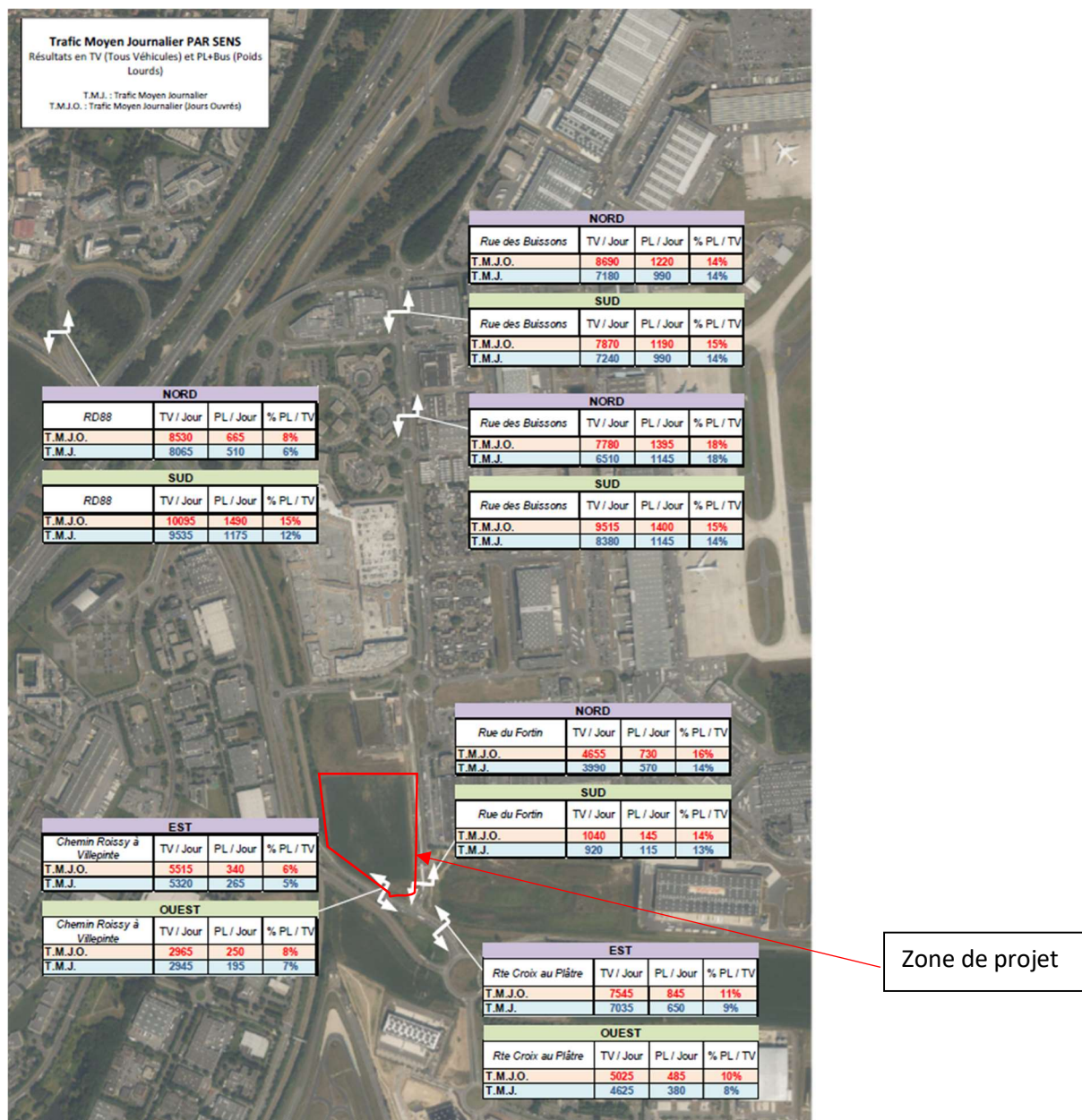
2.1 - Les flux actuels

L'estimation des flux actuels se base sur des comptages routiers réalisés sur une semaine complète dans la zone Cargo de l'aéroport Paris Charles de Gaulle du 3 au 9 novembre 2025.

Les résultats de ces comptages sont joints ci-dessous.

En moyenne, le trafic relevé sur la rue du Fortin, qui permettra l'accès au futur parc d'activités, s'établit aux jours ouvrés à 4910 véh/jour 2 sens confondus. Le trafic provient principalement du sud de la plateforme, la circulation par sens de circulation se répartissant en:

- 3.990 véh/jour en direction de la Rue des Buissons (vers le Nord) dont 570 PL soit un taux de PL d'environ 14% ;
- 920 véh/jour en direction du Chemin de Roissy à Villepinte (vers le Sud) dont 115 PL soit un taux de PL d'environ 13%.



2.2 – Les flux futurs

Pour approcher au mieux les flux générés par les parcs d'activités, des campagnes de mesures ont été menées en 2019 sur des parcs d'activités similaires à celui qui sera réalisé (parcs d'activité industrielle).

Ces campagnes de mesures ont notamment permis d'établir des ratios de génération de flux journaliers et aux heures de pointe de la circulation générale. Ces ratios sont présentés ci-après:

	Parcs d'activité artisanale, industrielle et petite logistique	
	Émission	Réception
Trafic moyen jours ouvrés PL/100 m ² bâtis	0.42	0.42

Ce coefficient se retrouve également sur les flux aux heures de pointe de la circulation générale.

<i>Nombre de PL / 100 m² de surface bâtie</i>	Heure de pointe du matin		Heure de pointe du soir	
	Émission	Réception	Émission	Réception
Parcs d'activité artisanale, industrielle et petite logistique	0.03	0.03	0.03	0.03

Sur la base de ces ratios, nous pouvons estimer pour le projet de parc d'activité Sud Aéroville d'une surface de 31 650 m² SDP les flux PL suivants :

- Un flux d'environ 130 PL par jour ($31650 \times 0,42/100 = 133$)
- Aux heures de pointes du matin et soir, ce flux PL serait d'environ 10 PL ($31650 \times 0,03/100 = 9,5$). Notons que le flux PL est réparti sur l'ensemble de la journée, sans phénomène de pointe.

Pour les flux VL, le calcul des flux générés se base sur le nombre d'emplois généré par le projet.

On considère les ratios suivants:

Le projet prévoit 25200 m² de surfaces d'activités et 5240 m² de surface de bureaux.

Les ratios pour évaluer le nombre de salarié sont les suivants:

1 salarié pour 125 m² d'activités; soit environ 200 emplois ($25200/125= 201$) pour le projet dont 50 % en horaires administratifs et 50 % en horaires décalés.

1 salarié pour 25 m² de bureaux, soit environ 210 emplois ($5200/25= 210$) dont 100 % en horaires administratifs.

Soit au total 310 salariés en horaires administratifs qui circuleront aux heures de pointes de la circulation, avec un taux de présence de 80 % (absences liées au télétravail, congés, maladie,...).

Le pourcentage de part modale retenu est de 85 % en véhicule particulier et 15 % pour les transports en commun.

Et on considère un taux de remplissage de véhicule de 1,1, avec un étalement de la pointe de 1h30.

Sur cette base on peut estimer le flux VL aux heures de pointe à:

$$(310 \times 0,8 \times 0,85) / (1,1 \times 1,5) = 127 \text{ véh/h}$$

4 – Conclusion

Le nouveau flux généré par le projet de parc d'activités restera limité par rapport aux flux existants sur la zone Cargo. La capacité de la voirie actuelle permettra d'absorber ce flux supplémentaire (capacité pour 1 voie/sens de circulation environ 1300 véh/heure).